

PREPARATION A LA VIE AUTONOME

Il existe des services pour les jeunes issus des centres jeunesse leur permettant d'éviter la marginalisation et pour se préparer à la vie adulte.

Programme de qualification des jeunes (PQJ)

Le PQJ est un programme permettant d'accompagner l'adolescent pour une intégration autonome au sein de la société. Son but est de prévenir la marginalisation des jeunes issus des CJ au moment où ils atteignent leur majorité et que cesse leur prise en charge par nos services.

Le PQJ comprend trois volets :

- Préparation à la vie autonome (**favoriser** les apprentissages permettant d'accéder à une **autonomie fonctionnelle** : chercher et entretenir un logement, gérer ses finances personnelles, développer des habiletés sociales, voir à ses soins personnels).
- Qualification en vue de **l'insertion professionnelle** (acquérir des connaissances (**savoir**), des techniques particulières (**savoir-faire**) et d'attitudes essentielles (**savoir-être**) pour accéder au marché du travail et s'intégrer au corps social).
- Développement d'un réseau social et de soutien (développer des réseaux de soutien et d'aide sur lesquels les jeunes issus des CJ pourront compter).

Guide d'application du programme Qualification des jeunes (2010) Association des centres jeunesse du Québec

Le plan de cheminement vers l'autonomie (PCA)

Le PCA vise à offrir aux jeunes de 16 à 24 ans, des conditions facilitant leurs passages à la vie adulte par de l'accompagnement dans le développement de leur autonomie. Cette démarche propose l'utilisation d'un outil commun avec les partenaires des divers secteurs (santé, éducation, emploi, immigration, organismes communautaires et services sociaux), afin d'améliorer la continuité des services offerts au jeune ainsi que le partenariat (rôle que peuvent jouer conjointement les organisations qui leur offrent des services, une responsabilité partagée).

<http://www.centresjeunessedelanaudiere.qc.ca/SalleDePresse/PQJ.pdf>